

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 REINSCRIPTIONS

L'inscription d'un élève doit se <u>faire obligatoirement par un</u> <u>représentant légal</u> (parents, tuteur légal).

1- AMENEZ VOTRE STYLO BLEU 2- PRESENCE OBLIGATOIRE DE L'ELEVE

Lundi 27 juin, 7h30-12h30 : Sixième

14-16h: ULIS / UPE2A / 6e SEGPA

PAIEMENT DE LA CANTINE par CB / Espèces /chèque

Mardi 28 juin, 7h30-12h30 : Cinquième

14h-16h: 5e SEGPA & 4e SEGPA

PAIEMENT DE LA CANTINE par CB / Espèces

Mercredi 29 juin, 7h30-12h30 : Quatrième

PAIEMENT DE LA CANTINE par CB / Espèces

Principal :
Michelle HORTH
Principal Adjoint :
Edelette MEYABEME

2: 05.94.25.51.51

: 05.94.38.17.32
Mél : ce.9730179g@acguyane.fr

Site Internet : http://webtice

.ac-guyane.fr/Auguste_dede/

NB: <u>aucune photocopie ne sera faite par le collège</u>

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Fiches de renseignements dûment remplies (x3 fournies par le collège)
 Autorisation de prise de vue (fournie par le collège)
 Fiche Informations médicales confidentielles (fournie par le collège)
 Fiche de réservation des T-shirts (fournie par le collège) -prix unitaire 6€
 2 photos d'identité récentes avec les noms et prénoms inscrit au dos (pas de photos scannées ou photocopiées)
 Photocopies d'une pièce d'identité de l'enfant et du représentant légal (carte d'identité, passeport, titre de séjour, titre de séjour républicain)
 Un justificatif de domicile de -3 mois AU NOM DES PARENTS ou TUTEUR
 Photocopies des pages du livret de famille (parents + enfants)
 Photocopies des pages vaccins du carnet de santé
- -PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU FSE (Foyer Socio Educatif) : 10€ POUR L'ANNÉE SCOLAIRE.

■ Photocopie de l'attestation d'assurance scolaire (fortement recommandée)

Gestion du collège

• Fiche de prêt (ou quitus) délivré après remise des livres par le service

-PAIEMENT DE LA CANTINE au au Secrétariat de Gestion : Ouverture 8-12h30 / 14-16h. PREVOIR 90€ - FICHE D'INSCRIPTION remplie sur place

Le Principal